

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

*Bureau de la normalisation
des télécommunications*

*Bureau des
radiocommunications*



Genève, le 31 août 2010

Réf.: **Circulaire TSB 132**

Réf.: **Circulaire BR CA/193**

Contact: Alexandra Gaspari
Tél.: + 41 22 730 5158
Fax: + 41 22 730 5853
E-mail: alexandra.gaspari@itu.int

Contact: Nangapuram Venkatesh
Tél.: + 41 22 730 5552
Fax: + 41 22 730 5806
E-mail: nangapuram.venkatesh@itu.int

- Aux administrations des Etats Membres de l'Union
- Aux Membres des Secteurs UIT-T et UIT-R
- Aux Associés de l'UIT-T et de l'UIT-R
- A l'Union européenne de Radio-Télévision (UER)

Objet: **Atelier conjoint UIT/UER sur l'accessibilité de la radiodiffusion et de la TVIP - L'ACCÈS POUR TOUS, Genève 23-24 novembre 2010**

Madame, Monsieur,

1 Nous avons l'honneur de vous informer qu'un atelier sur l'accessibilité de la radiodiffusion et de la TVIP - L'ACCÈS POUR TOUS, organisé conjointement par l'UIT et l'UER, aura lieu à Genève, au siège de l'UIT, les 23 et 24 novembre 2010.

L'atelier s'ouvrira à 9 heures le premier jour. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT. **L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée Montbrillant.**

2 L'atelier se déroulera en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite mais aucune bourse ne sera accordée.

4 Compte tenu de l'entrée en vigueur, le 3 mai 2008, de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, cet atelier a pour objectif d'examiner et d'étudier comment les personnes atteintes de troubles auditifs, visuels ou liés à l'âge, peuvent utiliser les mêmes services de radiodiffusion (télévision, radio et Internet) que les personnes ne souffrant pas de handicaps. Les participants à cet atelier examineront également les travaux normatifs associés qui sont réalisés à l'UIT et à l'UER.

5 Un projet de programme pour l'atelier figure à l'**Annexe 1** ci-après.

6 Les informations relatives à l'atelier ainsi qu'un programme actualisé seront disponibles sur les sites web de l'UIT-R et de l'UIT-T et à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/ITU-T/worksem/accessibility/20101123/index.html> .

7 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT et dans le bâtiment du CICG (Centre international de conférences de Genève). L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

8 Pour faciliter vos démarches, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel à l'Annexe 2 (voir <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels).

9 Afin de permettre au TSB et au BR de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, nous vous saurions gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne (<http://www.itu.int/ITU-T/worksem/accessibility/20101123.html>) dès que possible, et **au plus tard le 12 novembre 2010. Veuillez noter que la préinscription des participants aux ateliers se fait exclusivement en ligne.**

10 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant le début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **Etats Membres, des Membres de Secteur ou des Associés de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au BR ou au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de quatre semaines susmentionnée. Cette demande se fait par lettre officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez. Cette lettre doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour l'atelier en question de l'UIT. Elle doit être envoyée à l'UIT-T, avec la mention "**demande de visa**" par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int). **Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT et des Associés de l'UIT.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications (TSB)

Valery Timofeev
Directeur du Bureau
des radiocommunications (BR)

Annexes: 2

ANNEX 1
(to TSB Circular 132 – BR Circular CA/193)

Programme and presentations

ITU-EBU Joint Workshop on Accessibility to Broadcasting and IPTV ACCESS for ALL

In cooperation with the EU project DTV4All

Day 1, 23 November 2010	
08:30 - 09:00	Registration
09:00 - 10:00	Opening Session <ul style="list-style-type: none"> ▪ Welcome address - keynote 1 (ITU Representative) ▪ Opening remarks - keynote 2 (EBU Representative)
10:00 - 10:45	Session 1: What can be done for serving the public – the range of options <ul style="list-style-type: none"> ▪ Speaker 1 – Edgar Wilson, EBU ▪ Speaker 2 – Bettina Heidkamp, RBB (Radio Berlin-Brandenburg) ▪ Speaker 3 – Peter Looms, DR (Danish Broadcasting Corporation)
10:45 - 11:00	Question and Answer: Moderator – Christoph Dosch , IRT, Chairman ITU-R Study Group 6
11:00 - 11:30	Coffee break and showcase
11:30 - 12:15	Session 2: Case studies for broadcasting and IPTV <ul style="list-style-type: none"> ▪ Speaker 1 – Dr. Takayuki Ito, NHK ▪ Speaker 2 – RAI ▪ Speaker 3 – Nick Tanton, BBC (TBC)
12:15 - 12:30	Question and Answer: Moderator – David Wood , EBU, Chairman ITU-R Working Party 6C
12:30 - 14:00	Lunch break and showcase
14:00 - 14:45	Session 3: Case studies for broadcasting and IPTV (continued) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Speaker 1 – Overview (ITU-T representative - Chair of IPTV-GSI) ▪ Speaker 2 – (user test results) ▪ Speaker 3 – Pilar Orero, UAB
14:45 - 15:00	Question and Answer: Moderator – (ITU-T representative)

15:00 - 15:30	Coffee break and showcase
15:30 - 16:15	Session 4: How the Internet can help <ul style="list-style-type: none"> ▪ Speaker 1 – Shadi Abou-Zahra, W3C ▪ Speaker 2 – Klaus Merkel, IRT ▪ Speaker 3 – (manufacturer) (Samsung, LG, Phillips, Humax)
16:15 - 16:45	General Discussion – Question and Answer: Moderator – (ITU-T representative)
16:45 - 17:45	Showcase – Demonstrations

Day 2, 24 November 2010

09:00 - 10:30	Session 5: Manufacturer and User's Perspectives <ul style="list-style-type: none"> ▪ Speaker 1 – World Federation of the Deaf ▪ Speaker 2 – (user association) Dan Pescod (RNIB and EDF) ▪ Speaker 3 – (ISO/TC 100 representative) ▪ Speaker 4 – (ETSI representative)
10:30 - 10:45	Question and Answer: Moderator – (EBU representative)
10:45 - 11:15	Coffee break and showcase
11:15 - 12:45	Round table with conclusions and recommendations for actions Presentation of the Workshop report – End of the Workshop
12:45 - 16:00	Showcase – Demonstrations

For updated workshop programme and for further information, please check the workshop webpage at:
<http://www.itu.int/ITU-T/worksem/accessibility/20101123/programme.html>.

ANNEX 2

(to TSB Circular 132– BR Circular CA/193)

This confirmation form should be sent direct to the hotel of your choice



INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION



**ITU-EBU Joint Workshop on Accessibility to Broadcasting and IPTV ACCESS for ALL
23 – 24 November 2010**

Confirmation of the reservation made on (date) ----- with (hotel) -----

at the ITU preferential tariff

----- single/double room(s)

arriving on (date)----- at (time) ----- departing on (date)-----

GENEVA TRANSPORT CARD : Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.

Family name -----

First name -----

Address ----- Tel: -----

----- Fax: -----

----- E-mail: -----

Credit card to guarantee this reservation: AX/VISA/DINERS/EC (or other) -----

No. ----- valid until -----

Date ----- Signature -----